

Réemploi des chutes de production



mieux gérer vos déchets
EN CHAMPAGNE-ARDENNE

► FABER – Bazeilles (08)



//////////////////// PRÉSENTATION

La société FABER conçoit et produit des équipements pour des lignes et des machines de conditionnement ou d'embouteillage. Cette entreprise appartient au groupe ARBOR.

FABER n'est pas une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

La société FABER a inscrit la gestion de déchets dans une démarche d'amélioration continue. Elle a été parmi les premières entreprises ayant souhaité être accompagnées dans le cadre de l'opération régionale « mieux gérer vos déchets ».

EN BREF

FABER

- Localisation : Bazeilles (08)
- Salariés : 60
- Activité : Fabrication d'équipements pour convoyeur à chaîne et machines de conditionnement
- Principale certification : ISO 9001

//////////////////// MOTIVATIONS

En matière de gestion des déchets, la société FABER avait une forte problématique sur les copeaux plastiques. C'est cette recherche de solution qui a conduit l'entreprise à se tourner vers l'opération « mieux gérer vos déchets ». La possibilité de bénéficier d'une visite et de conseils d'experts sur la thématique n'a fait que renforcer le souhait d'aller plus loin et de travailler sur sa gestion des déchets. L'entreprise souhaitait également connaître les différentes sources de financement possibles pour la réalisation du projet de recyclage des chutes de production.

CHIFFRES CLES

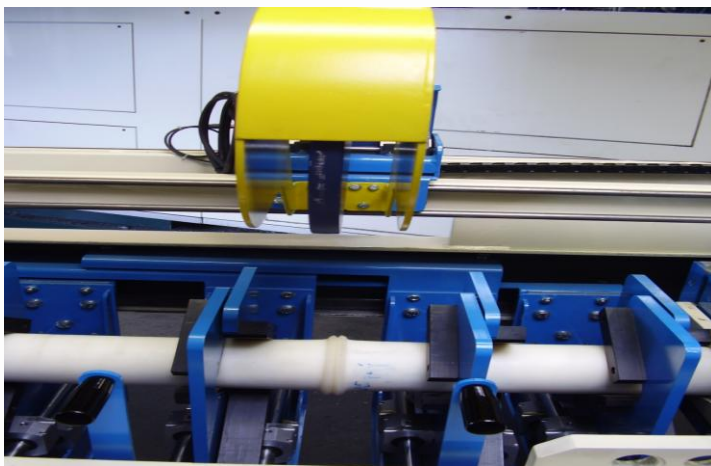
- Tonnage des déchets non dangereux : environ 200 t/an (dont 90 t/an de copeaux plastiques en mélange et 30 t/an de chutes plastiques)
- Tonnage des déchets dangereux : 2 à 3 t/an
- Tonnage de déchets valorisés : 30 t/an de copeaux et 5 t/an d'aluminium
- Coût de gestion des déchets : de l'ordre de 20 k€/an

//////////////////// TÉMOIGNAGE DE L'ENTREPRISE

« L'accompagnement reçu a permis d'explorer différentes pistes de recyclage. Grâce à l'action collective « mieux gérer vos déchets » (accompagnement et réunions d'information), nous avons pu renforcer certaines mesures déjà existantes et augmenter de 3% le taux de recyclage de nos déchets produits. » Jean-François ROUSSEAU, Directeur

RÉSULTATS GLOBAUX

- Augmentation du taux de recyclage des déchets de chutes plastiques (3%)
- Stabilisation du coût de gestion des déchets pour une production croissante
- Economie réalisée : 10 000 euros par an



Machine de soudage de barres plastiques (PEHD)

Crédit photo FABER



POINTS CLÉ DE L'OPÉRATION

- **Accompagnement sur les aides financières existantes**
- **Proposition d'autres filières de valorisation et de réutilisation**

////////////////////// ACTIONS : MÉTHODE & RÉSULTATS

Objectifs

Prévenir la production de déchets

Méthode & Résultats

-> Afin de réduire les chutes de production (trônçons) et la consommation de matières premières (PEHD), l'entreprise a amélioré son process de production. Lors de l'élaboration des pièces, des quantités importantes de déchets de production sont générées : les vis commercialisées, d'une longueur maximale de 2 m, sont fabriquées à partir de barres de 3 m. Les chutes produites ne peuvent pas être réutilisées en l'état dans la conception de nouvelles pièces. L'entreprise a réalisé des tests pour étudier la faisabilité d'utiliser dans le process des tronçons soudés bout à bout pour fabriquer de nouveaux produits commercialisables.

Ces tests ont été satisfaisants, et l'entreprise a investi dans un procédé de soudage des chutes de production.

Coût de l'investissement : 40 000 euros dont 10 000 financés par l'ADEME et la Région Champagne-Ardenne

Résultats : réduction de 30 % de la production de déchets
réduction de 2 t/an de copeaux d'usinage plastiques
recyclage de 1,5 t/an de chutes plastiques (valorisation matière)

Trier à la source

-> La reprise fournisseur est mise en place pour les chutes de production en PEHD. Un système de tri est mis en place au niveau des postes de production en fonction des matières plastiques usinées.

Résultats : 30 t/an de chutes plastiques reprises par le fournisseur

Réemployer les chutes de production

-> Les chutes de plaques plastiques issues du process de production, non réutilisables comme matières premières, sont réutilisées comme produits de calage pour la livraison des produits finis aux clients.

Résultats : 1 t/an de chutes plastiques réemployées

-> L'entreprise a également acheté un broyeur à cartons afin de réutiliser sous forme de produits de calage les cartons destinés à être éliminés.

Coût de l'investissement : 1 000 euros

Résultats : 2 t/an de cartons réutilisés

EN SAVOIR PLUS

- Guide « Des solutions pour vos déchets en Champagne-Ardenne », téléchargeable sur www.champagne-ardenne.ademe.fr/

- Panorama des aides financières à l'environnement : Site lesaidés.fr, rubrique « Questions d'entrepreneurs »

- CCI infos : www.veillestrategique-champagne-ardenne.fr

CONTACTS

• Entreprise

Mail : info-france@faber.fr

• Conseiller CCI

Margot LIATARD - Chef de projets Environnement et Développement Durable

Tél. 03 26 69 02 55 - Fax : 03 26 69 33 69

Mail : margot.liatard@champagne-ardenne.cci.fr

Pour tous renseignements concernant l'opération « mieux gérer vos déchets », contacter votre conseiller CCI.

